

L'AVENIR DU NORD

27 FEVRIER 1969

10¢

Vol. LXXI — No 9

UN AVOCAT DE SAINT-JEROME NOMME A LA COUR SUPERIEURE



L'honorable John Turner, ministre fédéral de la Justice a annoncé vendredi dernier à Ottawa la nomination de Me Guy Mathieu, avocat de St-Jérôme au poste de Juge de la Cour Supérieure; c'est un très grand honneur pour l'avocat de St-Jérôme et également pour le Barreau des Laurentides. Il n'y a qu'un seul autre avocat de la région à l'heure actuelle qui siège à la Cour Supérieure, l'honorable Fernand Legault de Lachute.

Me Mathieu qui est bien connu à St-Jérôme, est né à Montréal le 10 décembre 1924; il est le fils de Joseph Mathieu, industriel et de Rose Senécal. A la suite de ses études primaires chez les Frères du Sacré-Coeur de Notre-Dame-de-Grâce, il poursuit ses études classiques au Collège de Montréal et ses études universitaires à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. En 1951 il était admis au Barreau de la Province de Québec.

C'est à St-Jérôme qu'il vint pratiquer le Droit en 1951 en s'associant à Me Joseph Fortier, C.R. Depuis 1964, il était associé à Me André Forget, également de St-Jérôme.

Aux élections de 1966, Me Mathieu agissait à titre de président d'élections pour le Collège électoral de Terrebonne.

Me Mathieu occupe également les fonctions de directeur de Convoyeurs et Machines Victory Ltée, de président du Conseil d'administration de l'hôpital Hôtel-Dieu de St-Jérôme, directeur de la Chambre de Commerce de St-Jérôme et est aussi membre du Club Kinsmen.

Le 30 juillet 1960, Me Mathieu épousait Lucie Cossette, fille de Philibert-D. Cossette. Il est le père d'un garçon, Michel.

L'honorable Juge Mathieu sera appelé à siéger dans tout le district d'Appel de Montréal. La date d'assermentation du nouveau juge sera connue dans quelques jours.

COLLOQUE LIBERAL

Le colloque d'orientation que le Parti Libéral du Québec tiendra du 8 au 11 mai inclusivement à la Maison Montmorency près de Québec s'inscrira sous le thème général: QUEBEC... DEMAIN.

Lors d'une conférence de presse qu'il a donnée vendredi le 21 février à Montréal, le chef du Parti Libéral du Québec monsieur Jean Lesage a défini la raison d'être de ce colloque et les résultats qu'on en attendait. "Nous avons décidé, a affirmé M. Lesage, de nous tourner résolument vers l'ave-

nir et d'aborder, avec l'aide des meilleurs spécialistes, l'étude des grands problèmes que la collectivité québécoise devra affronter lorsque notre pays, le Canada, fera partie des sociétés post-industrielles. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dans son ouvrage intitulé LE DEFI AMERICAIN, rapporte en effet que le centre de recherche américain Hudson Institute a établi que, dans trente ans, quatre nations seulement feront partie des sociétés post-industrielles: les Etats-Unis, le Japon, le Canada et la Suède."

(suite à la page 2)



QUEBEC... DEMAIN

GAGNANT A LA LOTERIE DU MAIRE

Monsieur Jean-Paul Gratton, 565, rue Wilfrid, Saint-Jérôme, P. Qué., s'est mérité la somme de \$250.00 en lingots d'argent en contribuant au rôle de la Taxe volontaire mensuelle de la Ville de Montréal de janvier 1969.

Sur la photo on aperçoit le Maire Jean Drapeau offrant ses félicitations.

Les personnes désireuses de contribuer à la Taxe volontaire peuvent le faire en adressant \$2 ou multiple de \$2 joints à une feuille de papier sur laquelle elles inscrivent leur nom, adresse, numéro de téléphone et envoyer le tout à Taxe volontaire de la Ville de Montréal, C.P. 9999, Montréal 101, Québec, Canada.



CARTES

PROFESSIONNELLES

Paul-E. Talbot,
BA. O.
OPTOMETRISTE
6741 rue St-Hubert
Tél.: 272-7611
272-7616



GENDRON & LEFEBVRE
Arpenteurs-géomètres
Ingénieurs-conseils
Arpentage, Travaux publics
et municipaux, Mécanique,
Electricité, Structure,
Calcul électronique
Edifice G.L. — Suite 200
1 Place Laval 384-1260
Laval, P.Q.

DENIS HARDY, B.A., LL.L.
AVOCAT DE L'ETUDE LEGALE
DORAIS HARDY & SOUMIS
336, rue LABELLE
SAINT-JEROME SUITE 104
TEL.: 438-7447

**DUHAIME, AUDY,
VERREAULT ET ASSOCIES**
INGENIEURS-CONSEILS
300, RUE LONGPRE — SAINT-JEROME — 438-4125

TEL. 438-2844 RES. 438-1861
TEL. 438-2915
RAYMOND LEGAULT
NOTAIRE — NOTARY
236, avenue Parent, Suite 27 St-Jérôme, Qué.

PAUL BROUSSEAU, A.P.A.
AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ
37 Legault Tél.: 438-4194 Saint-Jérôme

Résidence : Saint-Janvier, cté de Terrebonne — Tél.: 435-7354
GERARD VERMETTE, B.A., LL.L.
NOTAIRE
6669, rue St-Denis Montréal Tél. CR. 6-2692

CLEMENT, LEVESQUE & MERCIER
ARCHITECTES
434, rue Labelle, Saint-Jérôme, Qué.
SAINT-JEROME 436-1444 — SAINTE-THERESE 435-5083

MATHIEU & FORGET
AVOCATS
Guy Mathieu, LL.B. — André Forget, LL.L.
347, rue ST-GEORGES ST-JEROME TEL.: 432-9759*
Code régional : 514

Desjardins & Sauriol
INGENIEURS-CONSEILS
● Travaux publics ● Bâtiments
● Travaux municipaux
400, boul. Labelle Chomedey 681-9221

COLLOQUE . . .

(suite de la page 1)

Au cours de cette conférence de presse à laquelle assistaient de nombreux députés libéraux et plusieurs des spécialistes qui participeront au colloque d'orientation, le Chef du Parti Libéral du Québec a déclaré qu'il s'agissait en somme d'un exercice de réflexion sur l'avenir, une méditation rendue nécessaire, voire même impérieuse, par l'ampleur des problèmes qui agitent notre société comme par la présence de nombreuses idées nouvelles résultant d'un progrès technique sans cesse accéléré. M. Lesage a ajouté que dans cette perspective, il était urgent de prévoir quelles seraient les conséquences pour le Québec d'une mutation inévitable qui transformerait le Canada en société post-industrielle. Le Chef du Parti Libéral a ajouté : "Ces quatre journées d'étude d'où sera exclue toute considération partisane sont destinées à nous sensibiliser, ainsi que la population en général, aux conditions dans lesquelles nous serons éventuellement amenés à oeuvrer au cours des prochaines années. Le colloque de mai trouvera son prolongement normal dans le programme électoral que nous soumettrons à la population, mais nous voulons surtout qu'il soit une contribution de taille à l'orientation prochaine de l'avenir du Québec."

Lors de la même conférence de presse, le leader parlementaire de l'Opposition, M. Pierre Laporte, a énuméré de son côté les grands sujets qui seront étudiés au cours du colloque de mai. M. Laporte a indiqué qu'environ 150 personnes prendront part à ces assises parmi lesquelles on remarque des noms aussi prestigieux que ceux de M. Pierre Massé, à qui la France doit sa planification, et de M. Edgar Pisani, l'un des pères du Marché Commun. On a laissé entendre également que des personnalités américaines

RECOLLECTION . . .

(suite de la page 4)

de la liturgie, expérimentera avec nous le nouveau lectionnaire).
Dimanche a.m. :
L'AMOUR AU FIL DES JOURS
M. l'abbé René Viau, aumônier de la section Ste-Thérèse.
Dimanche p.m. :
LA PLACE DES RELATIONS HUMAINES CHEZ LE COUPLE. M. l'abbé Laroche, aumônier de la section Terrebonne.
Jamais vous n'aurez eu autant de prêtres pour vivre avec vous une fin de semaine. Quelle belle occasion de repenser ensemble les questions de l'heure ! Les ateliers de travail seront les temps forts des échanges. Nous serons tous surpris de nos trouvailles. Pour plusieurs couples, ce sera comme un nouveau voyage de noces . . .
Couples-responsables:
St-Jérôme: M. et Mme Laurin — 438-7468
Ste-Thérèse : M. et Mme Beaulne — 435-0713
Terrebonne : M. et Mme Héroux — 666-6253
Ste-Scholastique : M. et Mme Lalonde — 258-3930.
Frais de pension : \$20.00.

LA FEDERATION . . .

(suite de la page 4)

puissent l'étudier et qu'elle soit votée à la prochaine session, dans le meilleur intérêt des assistés sociaux, en particulier, et de la population de l'Etat du Québec en général.

5) La Fédération des Services Sociaux à la Famille est convaincue que l'aide financière apportée aux assistés sociaux coûte cher, mais il s'agit là de la réponse à leur droit reconnu par la déclaration des droits de l'homme et si ce droit est violé, il en coûtera plus cher à la longue en frais de traitements de maladies sociales de toutes sortes, santé, justice, éducation, etc...

de grande envergure prendront part au colloque.

M. Laporte a annoncé que les représentants des media d'information, tant ceux de la presse électronique que de la presse écrite, auront accès à toutes les réunions et pourront enregistrer tous les exposés, discussions, conclusions et conférences. Tous les travaux seront publiés par la suite afin de servir de documents de référence et contribuer par là même à l'enrichissement de la pensée politique québécoise.

LA FEDERATION . . .

(suite de la page 3)

accorder leur appui et afin d'intéresser les donateurs à augmenter leur contribution.
Au cours de la soirée les membres apportèrent de nombreux commentaires favorables à la réinstallation de la quête commandée aux églises pour la Fédération des Oeuvres. Pour donner suite à ces échanges, les membres présents formèrent un comité de quatre personnes ayant pour mandat d'étudier cette question avec les autorités religieuses.

A la suggestion de Me Dorais, les membres formèrent immédiatement le nouveau comité des Budgets. Il fut décidé que le comité des budgets recevrait les demandes des oeuvres et qu'après étude il les rencontrerait une à une si cela était jugé nécessaire. Afin d'intéresser le plus de gens possible à l'octroi des argents, il fut suggéré d'inviter tous les présidents de zone aux réunions du comité des budgets.

Me Dorais leva l'assemblée en demandant à chacun de viser à ce que la Fédération réalise dans notre région "l'Unité par la Charité" en permettant le partage du mieux fortuné avec celui qui a moins que lui.

De Floride . . .

Maintenant qu'Yvon et Rosaire Cousineau sont revenus de Floride, espérons qu'Yvon prendra le temps de tenir sa promesse et viendra payer ses deux abonnements . . .

Tél. : 326-5080 Ligne directe
22, rue Ste-Agathe Montréal - Ste-Agathe
861-9183
Me GHYSLAIN LAPOINTE, notaire
Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.

Blanchard, Labelle, Héту
NOTAIRES
Me Jean Blanchard - Me Maurice Labelle - Me Michel Héту
Heures de bureau Lundi au vendredi — de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.
Soir Lundi — mercredi — vendredi de 7.30 p.m. à 9.30 p.m.
33 ouest, rue Blainville Ste-Thérèse Tél. : 435-3621
625-7472

Dr H. Leroux
MEDECINE GENERALE — MATERNITE
7 à 9 p.m. — lundi, mercredi, vendredi
2 à 4 p.m. — lun. mar. mer. vend.
ST-JANVIER, Qué. Tél. 435-3357

Bureau: 438-8540
Marc Lajeunesse,
L.L.L.
NOTAIRE
294, rue Labelle, ch. 201
ST-JEROME, P.Q.

GASTON BINETTE
notaire
député du comté
de Deux-Montagnes
St-Eustache
149 St-Eustache, c.p. 180
473-2741

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
RENE DE COTRET & CIE
Comptables agréés — Chartered Accountants
ASSOCIE RESIDENT: ANDRE MASSE, C.A.
336, rue Labelle St-Jérôme, Comté Terrebonne
BUREAUX
Montréal Ottawa
Québec Drummondville
Nicolet Trois-Rivières
Gatineau Chicoutimi
Tél.: 438-1201

Tous droits réservés sur la reproduction des nouvelles et des photographies parues dans ce journal.

L'AVENIR DU NORD, Jeudi 27 février 1969 -3

LA FEDERATION DES OEUVRES: LE 23 MARS

NAISSANCES

Paroisse ST-PIERRE
BUCHANAN Marie, Jacqueline, Tina, fille de Jean-Jacques Buchanan, comptable et de Dorothy Longpré.
TREMBLAY Joseph, Claude, Jean, fils de Yvon Tremblay, ingénieur et de Diane Clermont.
Forget Marie, Anne, Julie, fille de Jacques Forget commis de bureau et de Thérèse Richer.
 Paroisse ST-ANTOINE
COURCELLES Karyne, fille de M. et Mme Maurice Courcelles.

«La Fédération des Oeuvres de Charité des Laurentides débutera sa septième campagne annuelle, dimanche le 23 mars! Cette déclaration fut prononcée par Me Bernard Dorais, président lors d'une assemblée qui groupait les vice-présidents généraux et les présidents de zone. Répondant aux suggestions des membres, Me Dorais affirma que le lancement officiel de la campagne serait, tout comme l'an dernier, décentralisé à 5 endroits: St-Eustache, Ste-Thérèse, St-Jérôme, Mont-Rolland et Lachute. Au cours de ces prochaines rencontres, les res-

ponsables étudieront avec les solliciteurs et les autres bénévoles de la Fédération les mécanismes à mettre sur pied afin d'assurer le maximum d'efficacité lors de la sollicitation générale. Me Dorais demanda aux vice-présidents généraux d'accorder une attention toute particulière aux milieux industriels afin de favoriser la contribution des employés selon le mode de "déduction à la source" et afin d'inviter l'industrie elle-même à contribuer à la Fédération. Il suggéra aux présidents de zone de débiter dès les premiers jours de mars la sollicitation des noms réservés et des noms spéciaux là où des comités spéciaux sont formés à cet effet.

On se rappellera que depuis quelques années des prédicateurs laïcs montent en chaire pour expliquer la Fédération des Oeuvres. Me Dorais affirma que cette initiative devait se poursuivre, il suggéra aux membres de prononcer le prêche laïc le 23 mars, le jour même de l'ouverture de la campagne, afin d'inviter les solliciteurs à

Denis Hardy dans L'Assomption...

Dimanche le 8 février, le vice-président de la F.L.Q., Denis Hardy, présidait l'assemblée générale de l'Association libérale du comté de l'Assomption dans la salle de l'hôtel de ville de L'Assomption. Au cours de cette assemblée à laquelle participaient plusieurs centaines de libéraux, on a procédé à l'élection des membres de l'exécutif.

L'organisateur en chef du Parti libéral, l'honorable Alci-de Courcy, conférencier invité à cette réunion, a brossé un tableau de la situation politique actuelle au Québec. Il a démontré en particulier combien cette prétention des gens de l'Union Nationale à l'effet qu'ils sont bien près du peuple est fautive. Lorsqu'il a décrit les dépenses extravagantes faites par le gouvernement pour la décoration des bureaux des ministres, l'achat des limousines et les dépenses pour des voyages à l'étranger.

Avec des images saisissantes et des termes savoureux, M. Courcy a vivement intéressé son auditoire.

Assemblée d'information du M.P.M. sur le budget municipal 1969

Le Mouvement de Participation municipale tiendra une assemblée d'information à l'intention des citoyens de St-Jérôme, sur le prochain budget municipal pour l'année 1969.

Cette réunion se tiendra mercredi soir le 5 mars à la salle Ratelle, à huit heures; le trésorier de la Cité, M. Bruno Martin, et l'échevin responsable des finances municipales seront les invités à cette soirée et répondront aux demandes d'informations que pourront formuler les participants.



"Chez PERRON tout est BON"
GUIDE du JARDINIER 68-69 .50
 Guide du Jardinier (Catalogue Général), 96 pages abondamment illustrées, plus 20 en couleurs naturelles, avec renseignements les plus pratiques pour toutes cultures. Montant remboursable sur achat de \$3.00 ou plus. Inestimable pour tout amateur de beaux jardins.
W. H. PERRON & Cie Ltée
 GRAINIERES & PEPINIERISTES (87)
 515 BOUL. LABELLE, VILLE de LAVAL, P.Q.


Encourageons nos annonceurs.

ETHIER & FRERES



- LEGUMES -
 - LEGUMES -
 - LEGUMES -

Tél.: 435-9581
 200 Charles Ouest Saint-Janvier



Kempac Corporation

OFFICE:
 8677 Delmeade Road,
 Montréal 9, Québec
 Tél. 738-1137

PLANT:
 75 rue Principale,
 St-Janvier, Québec
 Tél. 435-0321

TEL. 435-6574

FANTASIA Ltée Ltd.
 Etablie en 1946

Fabricant de boîtes de carton pliantes et rigides.
 Service d'imprimerie commerciale complet.
 (Forme continue et "snap-out")

159 rue Principale
 Saint-Janvier-de-Blainville, Qué.

TAXI RENE TURCOT
435-3342
 Voyage à l'extérieur

Salon Gracia
 Madame Roger Gauthier, prop.

3 coiffeuses
 à votre service

Coupes - Ondulations -
 Teintures - Permanentes

Avec ou sans rendez-vous

82 Victor Est St-Janvier
 Tél.: 435-3393




435-3074

FERRONNERIE LUCIEN THERRIEN
 Dépositaire peinture C-I-L
 207 rue PRINCIPALE ST-JANVIER

vie incendie automobile responsabilité

GASCON & TETREAU INC.
 COURTIER D'ASSURANCES




435-1022 — 438-7437
 BUREAU 44 VICTOR-OUEST ST-JANVIER

Roland Ouellette Enrg.
 — VENTE ET SERVICE —
 MACHINERIE AGRICOLE
 Tél.: 438-7835
 420 Boul. LABELLE ST-JANVIER

Bureau chef St-Janvier
 Tél.: 322-2250 Tél.: 435-3977


SALONS FUNERAIRES
 GIROUX et FILS INC.
JOSEPH AUBIN, propriétaire
 36 rue Victor Ouest Saint-Janvier

Crémerie St-Janvier
 A. Plante, prop.
 Commerçant de beurre en gros
 Tél. 435-3912
 222 rue de l'Eglise
 St-Janvier



TEL. 435-3922

Garage H. Bélanger
 Mécanique—Electricité—Transmissions automatiques
 Roues balancées
 258 rue PRINCIPALE ST-JANVIER



TEL. 435-9631
 435-9075

St-Janvier
Golf & Country Club
 18 Troues

Salle à dîner Club house — Restaurant
 Ski — Traine sauvage — Location d'autos neige
 Gaston Alarie, propriétaire
 369 RANG-SUD ST-JANVIER

EDITO

OPINIONS



QUESTIONS SANS REPONSES...

Face au choix qui s'offre aux Québécois en matière constitutionnelle, j'ai toujours été profondément convaincu que l'aspect économique demeurait primordial et que ceux qui favorisaient une option constitutionnelle, sans tenir compte de cette dimension du problème, manquent de réalisme. Dans cette optique, le Colloque organisé par la société St-Jean-Baptiste du diocèse, dimanche dernier à l'Hôtel Lapointe, s'annonçait très intéressant. En effet, on avait inscrit au programme à titre de conférencier, deux économistes, Messieurs Robert Bourassa et Guy Joron qui ont déjà opté pour des solutions constitutionnelles différentes. M. Bourassa prône un fédéralisme renouvelé tandis que M. Joron milite activement au sein du Parti Québécois.

Dans ces conditions, nous pouvions enfin espérer obtenir des éclaircissements sur certaines conséquences économiques de l'une ou l'autre des positions constitutionnelles qui s'offrent aux citoyens du Québec à l'heure présente. Personnellement, je connaissais très bien la thèse de mon ami Robert Bourassa, que j'estime très logique. Mais j'étais particulièrement intéressé à connaître les réponses que pouvait apporter un autre économiste qui prône la souveraineté.

Malheureusement, j'ai été fort déçu de constater que M. Joron parlait beaucoup mais très peu d'économie. Comme aurait pu le faire un politicologue ou un habile politicien, M. Joron a énoncé une série de principes évidents et de lieux communs. Dire qu'il est souhaitable que chaque nation ait son état propre, constitue une vérité élémentaire que tout étudiant en première année de Sciences politiques connaît. Mais une fois cela admis, on ne possède pas une meilleure information sur les conséquences concrètes que provoquerait l'avènement d'un Québec souverain.

M. Joron a refusé de dire de quelle façon il solutionnerait le problème de l'instabilité monétaire que créerait une union monétaire telle que prônée par le parti Québécois. Selon M. Bourassa, il serait impossible d'assurer la stabilité requise pour attirer des capitaux, puisque la politique monétaire dépendrait alors de deux gouvernements et à cette question pourtant fondamentale, M. Joron n'a apporté aucune réponse.

Le problème de l'avenir constitutionnel du Québec est trop important pour que l'on se contente de l'aborder uniquement en fonction des principes théoriques et de données vagues et imprécises. Je respecte l'opinion des gens qui ont opté pour la Souveraineté, mais aussi longtemps que les tenants de cette option seront incapables de dire ce que pourra signifier sur le plan économique, l'Indépendance du Québec, ils se condamnent à ne pas être pris au sérieux.

Pour ma part, je ne peux comprendre que des gens qui prétendent être au service de la nation canadienne-française ne soient pas plus exigeants sur des questions aussi fondamentales; quand une chose nous tient particulièrement à coeur, on hésite à prendre des risques téméraires à son sujet. Et pourtant tous ceux qui prônent la Souveraineté du Québec sans être capables de donner des garanties minima que cela n'entraînera pas les conséquences néfastes, par le fait même prennent des risques téméraires. Bien sûr les grands rêveurs, les idéalistes, ceux qui construisent des châteaux en Espagne, trouvent ces propos bien terre à terre. Mais, demain si on se laisse trop guider par des théories irréalistes et pas suffisamment par des données d'ordre concret, on allait plonger la nation canadienne-française dans un marasme économique, je ne pense pas que l'on aurait contribué à assurer le mieux-être collectif du peuple québécois.

DENIS HARDY

La Fédération des Services Sociaux à la Famille proteste

La Fédération des Services Sociaux à la Famille, réunie en assemblée spéciale pour étudier les directives du ministère de la Famille et du Bien-Etre Social, émises le 3 février 1969, sur la mise en application de nouvelles normes d'assistance, a passé les résolutions suivantes:

1) La Fédération des Services Sociaux à la Famille proteste énergiquement contre le fait que ces directives aient été émises sans consultation au préalable avec le comité conjoint, Ministère-Fédération, comité constitué par le ministère de la Famille et du Bien-Etre Social lui-même.

2) La Fédération des Services Sociaux à la Famille constate que les présentes directives constituent un pas en avant sur la non compilation de l'allocation familiale dans

les revenus, mais elles constituent un pas en arrière, notamment sur la décentralisation des services, l'individualisation de l'aide financière et sur les barèmes d'assistance qui ne tiennent pas compte de l'indice du coût de la vie.

3) En conséquence, la Fédération des Services Sociaux à la Famille demande au ministère de la Famille et du Bien-Etre Social de suspendre l'application des directives du 3 février 1969 et de porter les directives à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité conjoint ministère et Fédération, le 12 mars 1969.

4) La Fédération des Services Sociaux à la Famille demande instamment que soit déposé au plus tôt le projet de la loi cadre d'assistance, afin que tous les intéressés (suite à la page 2)

Le milieu familial peut-il cultiver la maladie mentale ?

(SPD) — Dimanche soir le 23 février prochain, à la salle de la paroisse St-Pierre, boul. Bourassa à Saint-Jérôme, les Foyers Notre-Dame recevront M. Rolland Maisonneuve, psychopédagogue, qui nous a entretenus sur la maladie mentale en relation avec le milieu familial. M. Maisonneuve est attaché au service de la réadaptation à l'hôpital St-Jean-de-Dieu à Montréal depuis 12 ans.

La soirée débuta à 7 h. 45 p.m. avec la messe. La causerie fut suivie d'un forum et le tout se termina avec des agapes fraternelles.

Partie de cartes chez les Lacordaires

Le cercle Lacordaire de Ste-Paule organise une partie de cartes qui aura lieu le 8 mars 1969, au sous-sol de l'église Ste-Paule, à 8 heures p.m.

Nous invitons tous ceux et celles qui veulent passer une soirée agréable et saine tout en aidant une cause des plus importantes dans notre monde moderne. Il y aura de nombreux prix à gagner. Apportez vos cartes. Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner à 438-8305. Un goûter sera également servi. Bienvenue à tous.

Soirée de prières

Samedi, le 1er mars à 8 heures, aura lieu une soirée de prières, chez M. Edgar Gauthier au 333, 1er Boulevard. Pour informations, tél.: 438-6560. M. E. Trudel.

Récollecion conjugale F.N.D. chez les Pères Jésuites à St-Jérôme, les 7-8-9 mars 1969

(SPD) Thème général: COUPLES EN ORBITE! (le couple vit de plus en plus en relations).

Si on dit que les amoureux sont seuls au monde, le couple apprend vite que sa vie de tous les jours le met en contact avec les autres, le milieu. Et pourquoi pas avec Dieu? Le couple peut-il encore être heureux dans notre monde d'aujourd'hui? Voilà une question qui suscitera les réactions les plus diverses selon les expériences de chacun. Voilà un rendez-vous à ne pas manquer. Nous jouerons coeur atout.

Vendredi soir: Mot de bienvenue

Brève présentation sur les thèmes de la récollecion
Mise en appétit: LE BONHEUR EST-IL UN LUXE ?

Samedi a.m.:

L'HOMME, NI ANGE NI BÊTE (rôle du corps humain)
M. l'abbé Jean Paul Cloutier, aumônier diocésain.

Samedi p.m.:

POURQUOI SE MARIER A L'EGLISE? (mariage civil, etc.)
M. l'abbé André Martineau, aumônier de la section de Saint-Jérôme.

Samedi soir:

COUPLES D'HIER, COUPLES D'AUJOURD'HUI (quelques aspects psychologiques) M. l'abbé G. Duquet, aumônier de la section de Ste-Scholastique.

Samedi minuit:

MESSE CONCELEBREE (abbé Claude Leclerc, responsable
(suite à la page 2)

CITE DE SAINT-JEROME

APPEL D'OFFRES

SYSTEME DE COMMUNICATION RADIO

Des soumissions cachetées portant l'inscription "Soumission pour système de communication radio" seront reçues au bureau de l'acheteur municipal de la Cité de Saint-Jérôme, 670 rue Trudel, jusqu'à 5 heures p.m., jeudi le 13 mars 1969. Les soumissions seront ouvertes dès l'expiration de l'heure limite et les soumissionnaires sont invités à y assister.

Le système consistera en 14 unités monobloc FM sur bande VIII.

Chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à la Cité de Saint-Jérôme d'un montant égal à 10% de la soumission. Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée ou si l'adjudicataire refuse le contrat.

Les soumissionnaires intéressés pourront examiner le document complet d'appel d'offres, à partir de mercredi 26 février 1969 au Service du Génie, 280 rue Labelle.

La Cité de Saint-Jérôme ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

GEORGES KRCMERY, ing.,
ingénieur en chef,
Cité de Saint-Jérôme.

St-Jérôme, ce 24 février 1969.

Croisières aux Antilles

à bord de

L'«Empress of Canada»
Canadien Pacifique

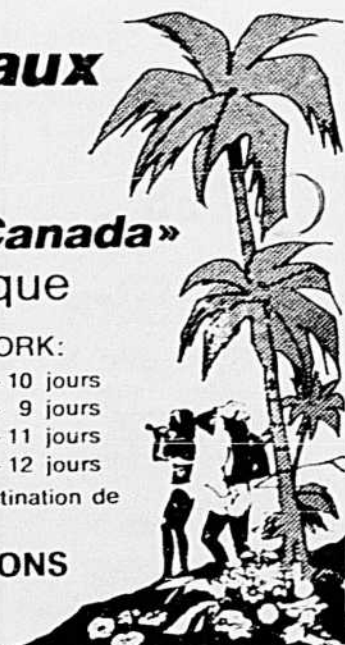
HUIT DÉPARTS DE NEW YORK:

15 fév. - 19 jours	14 avril - 10 jours
8 mars - 12 jours	25 avril - 9 jours
21 mars - 12 jours	5 mai - 11 jours
4 avril - 9 jours	17 mai - 12 jours

en plus d'une croisière sans destination de 3½ jours le 29 mai

C.M. DESTROISMAISONS

TEL.: 432-9969



Cartes d'Affaires

LOCATION DE MACHINERIE STE-THERESE

Mangi Exc. Inc.
Jean-Paul Charron, président

1190 boul. Labelle

Tél : 435-4466

Showbridge
LUMBER Ltée

PORTES et CHASSIS
MATERIAUX DE
CONSTRUCTION
CHASSIS ALUMINIUM

232 PRINCIPALE
LESAGE

224-2991

Ligne directe
Lesage St-Sauveur 227-3516

TELS : 432-9662 - 438-7188

RENE BEDARD, INC.

TAPIS — TUILES — PRELARTS
TRINGLES — STORES

50 rue LEGAULT

ST-JEROME

JOS LEMAY

EXCAVATION — DEBLAIEMENT DE NEIGE
SABLE — GRAVIER — PIERRE CONCASSEE

432-4681

112 DE MARTIGNY

ST-JEROME

JACQUES LABELLE

ENTREPRENEUR PEINTRE

Eglises, industries, édifices publics
commercial, résidences

76 RUE DES ERABLES 438-6108 ST-JEROME

NAISSANCES

Paroisse St-Antoine

JOSEE, fille de M. et Mme Rolland Vaillancourt.

PIERRE, fils de M. et Mme Maurice Bonneau.

Paroisse St-Lucien

Joseph, J.-Paul, Gilles, Mario MARTIN, fils de M. et Mme Gilles Huot.

Joseph, Martin, Réjean, STE-PHANE, fils de M. et Mme Raymond Piché.

Marie, Denise, ANNIE, fille de M. et Mme Bertrand Bélanger.

Joseph, André, YVES, fils de M. et Mme Bernard Lauzon.

Paroisse Ste-Paule

Marie, Ginette, NATHALIE, fille de M. et Mme Marcel St-Germain.

Joseph, Frédéric, PATRICK, fils de M. et Mme Yves Raymond.

David, LIONEL, fils de M. et Mme Leslie Chaves.

Marie, Solange, SOPHIE, fille de M. et Mme Jean Desroches.

Joseph, Guy, ERIC, fils de M. et Mme Gaétan Constantineau.

Marie, Louise, NANCY, fille de M. et Mme Eddy Legault.

Paroisse Ste-Marcelle

Joseph, René, PATRICK, fils de Jean-Pierre Huot et de Francine Ménard.

Marie, Roxanne, Nathalie, NANCY, fille de Léopold Labelle et de Marielle Lauzon.

Petits bénévoles

Un épicier réclame à un client le montant d'une facture. Celui-ci prétend ne pouvoir la payer. Alors l'épicier, grognon :

— Si vous ne pouvez pas payer le vin que je vous ai fourni, vous pourriez tout de même me rendre les bouteilles vides !

— Certainement, dit le client. Combien les remboursez-vous ?



Cartes d'Affaires

Consultez toujours

La Cie Eagle Lumber Ltée

Pour votre BOIS et vos MATERIAUX de construction

VOTRE CENTRE DE CONSTRUCTION
EN SIGNALANT 436-2396

300 rue Saint-Janvier

SAINT-JEROME

BUREAU 432-7593

THIBAUT & FRERES Ltée

ENTREPRENEURS PLÂTRIERS - STUCCO
ESTIMÉS GRATUITS
OUVRAGE GARANTI



356. RUE ISIDORE

ST-JÉRÔME, QUÉ.

Bureau-chef
RUE DE MARTIGNY
(Côte Dalhousie)

NOR
Mix Ltée
BÉTON PRÉPARÉ

ST-JEROME
432-9707
STE-AGATHE
326-1414



Location de machineries
lourdes
A L'HEURE
OU AU CONTRAT

CHARRON EXCAVATION Inc.

Tél. : 435-3634

616 Boulevard Labelle,

Sainte-Thérèse

Jour et nuit! Profitez de TMS

TELE-MESSAGE SERVICE

438-1261

- Un service d'appels téléphoniques qui prend les messages quand vous n'êtes pas là !
- Téléphonistes bilingues et assermentées. Coût peut élevé.

330, rue St-Georges

Saint-Jérôme, Qué.

S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue — 435-0313 — Ste-Thérèse, Qué.

Vous invite à acheter vos vêtements

DIRECTEMENT de la MANUFACTURE

et EPARGNEZ 50%

Vous trouverez plus de 5,000
vêtements pour faire votre choix

HOMMES ET GARÇONS

- Paletots
- Habits
- Gilets sport
- Pantalons
- Jeans
- Imperméables
- Coupe-vent
- Chemises de travail



FEMMES

- Jupes
 - Pantalons
- Ouvert tous les jours
jusqu'à 6 heures —
Vendredi à 9 heures

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE SAINT-JEROME

Lors de la deuxième séance d'ajournement de la session régulière du 3 février 1969, tenue en la salle des délibérations de l'école St-Jean-Baptiste, rue Montigny, à Saint-Jérôme, le 10 février 1969, à 20 heures, il a été proposé et adopté par les membres présents dont M. René Gascon, président, Messieurs les commissaires Urgel Carrière, Jean Hudon, Ronald Piché, Marc Fortin, Ronald Martin et Henri Boivin, l'assistant-secrétaire M. Henri Trudel remplaçant de M. Aurèle Hudon, secrétaire-trésorier :

QUE le procès-verbal de la séance du 3 février 1969 soit accepté tel que rédigé.

QUE la liste de comptes portant le numéro 69-24, au montant de \$217.00, soit approuvée pour paiement.

QU'une déduction soit effectuée sur le salaire de Mme Odette Descôteaux, suppléante à l'école Ste-Marcelle, pour son absence non justifiée le 10 février 1969.

QUE le secrétaire-trésorier, M. Aurèle Hudon, soit désigné pour représenter la Commission scolaire lors de la vente

par le shérif des biens meubles et immeuble de M. Fernand Légaré, dont la propriété est située au 640 de la rue Bran, à Saint-Jérôme, et qu'il soit autorisé à prendre, pour et au nom de la Commission scolaire de Saint-Jérôme, toutes les dispositions nécessaires pour protéger les intérêts de ladite Commission scolaire. M. Henri Trudel est également autorisé à représenter la Commission scolaire au cas où le secrétaire-trésorier se verrait dans l'impossibilité d'assister à la vente de ladite propriété.

QUE Mlle Nicole Lauzon (2 ans de service au 19 septembre 1968) et M. Jean-Pierre Piché (2 ans de service au 31 janvier 1969) soient déclarés employés permanents et qu'une autorisation leur soit accordée pour qu'ils puissent se prévaloir des dispositions de la loi, afin de les exempter des cotisations d'assurance-chômage.

Enfin, les commissaires furent informés par la Commission régionale que le congé mobile du 18 février 1969 était annulé.



BAVARDAGES FEMININS AVEC LYSE

CREPES AUX CHAMPIGNONS

Les crêpes aux champignons sont légères et faciles à préparer. Elles sont délicieuses servies avec de la saucisse ou du bacon, du jambon grillé, du poulet en sauce ou tout simplement badigeonnées de beurre ou de margarine.

Une excellente suggestion pour votre dîner de Pâques, soit comme entrée, soit servies avec le jambon ou la volaille.

LES CREPES AUX CHAMPIGNONS

- 1 1/4 tasse de farine tout usage non tamisée
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/8 de c. à thé de macis
- 1 oeuf, bien battu

1 c. à table d'oignon finement haché

1 boîte de crème aux champignons

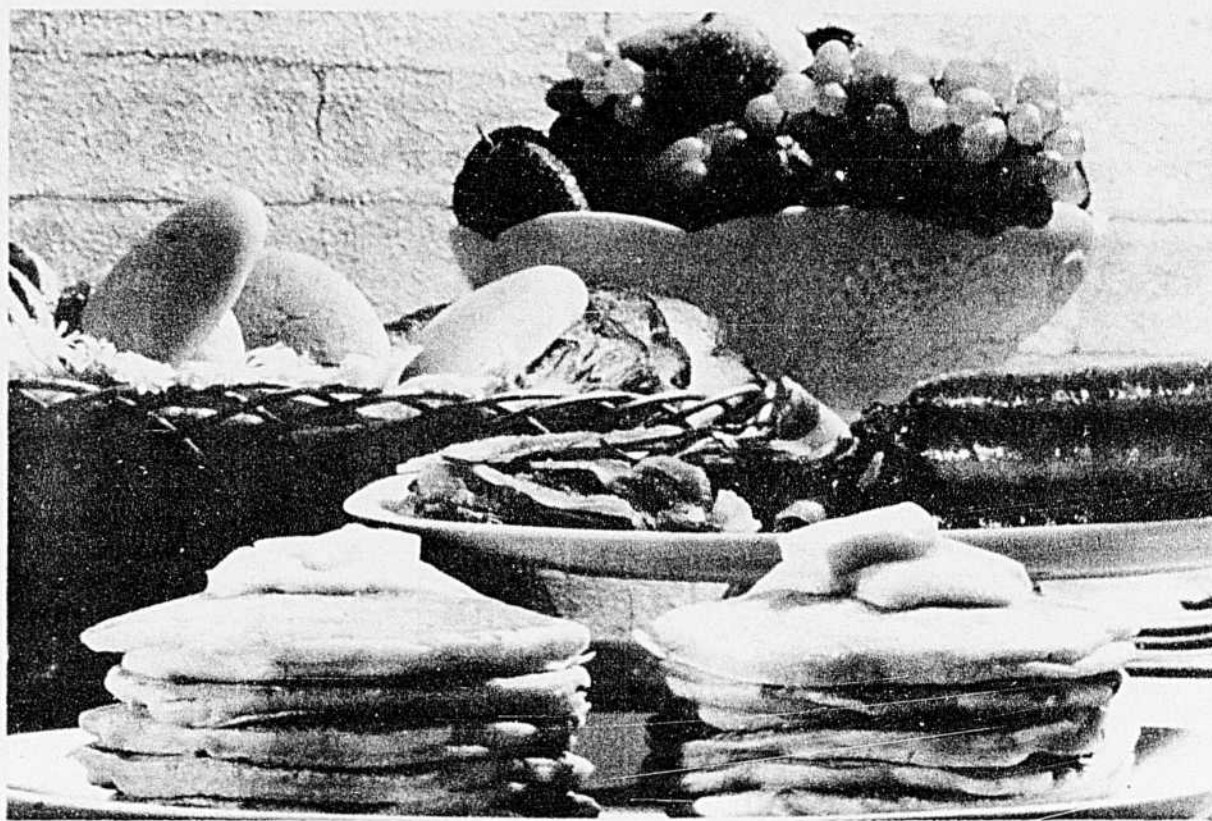
1 1/2 tasse de lait

1/4 tasse d'huile d'arachide

Tamiser la farine, la poudre à pâte, le sel et le macis. Mélanger l'oeuf battu, l'oignon, la crème aux champignons, le lait et l'huile d'arachide. Faire un puits dans la farine; ajouter graduellement la préparation liquide et mélanger jusqu'à ce que le tout soit de consistance homogène.

Cuire comme des crêpes ordinaires, dans une poêle légèrement graissée, ou sur une tôle à crêpes.

Environ 6 personnes.



Préparation et perfectionnement des professeurs

Le ministère de l'Éducation tend à exiger de tous les enseignants qui voudront exercer cette profession un brevet d'enseignement classe A.

PREPARATION DES PROFESSEURS

Ce brevet s'obtient en suivant deux années d'études après une douzième année, au Collège Lionel-Groulx (Sainte-Thérèse ou Saint-Jérôme) et deux années d'études dans un centre universitaire au niveau Formation des Maîtres (F.M.1 et F.M.2).

Le ministère envisage même d'offrir une année supplémentaire à ses enseignants. Ce serait le F.M.3. Cette dernière année conduirait au baccalauréat en éducation et équivaldrait à une première année de licence.

Le brevet d'enseignement classe A se subdivise en plusieurs catégories. Il est possible de prendre un brevet A en enseignement maternel ou préscolaire, en enseignement élémentaire, en déficience mentale, en éducation physique et en enseignement secondaire.

L'étudiant de 12e année qui n'a aucun échec et qui est intéressé à l'éducation, peut donc placer sa demande d'admission au Collège Lionel-Groulx. En quatre ans, il obtiendra son brevet d'enseignement classe A.

Même si nous conseillons fortement de poursuivre ces études à plein temps: efficacité accrue, gratuité scolaire, il est possible, si le candidat a plus de 19 ans ou s'il a laissé les études depuis 2 ans, de poursuivre ces mêmes études par cours du soir. Dans tous les cas cependant, le futur détenteur d'un brevet devra suivre au moins une année d'études à plein temps.

PERFECTIONNEMENT DES PROFESSEURS

Tel n'est pas le cas toutefois des professeurs déjà en exercice. Ceux-ci peuvent passer d'un premier brevet à un brevet supérieur, sans être obligés de faire une année à temps plein.

La nouvelle grille émise par la direction de la Formation des maîtres avantage souvent ces derniers en regard des anciennes exigences. Par exemple, le détenteur d'un brevet

élémentaire n'a plus que 1,350 heures de cours ou 90 crédits au lieu de 1,715 heures pour obtenir le brevet A. Sont aussi avantageés les détenteurs du brevet complémentaire et d'un brevet C.

Quant aux détenteurs d'un brevet B, qui représentent les cas les plus fréquents, voici ce qu'il leur reste à faire selon qu'ils ont obtenu leur brevet selon le programme de 1952 ou de 1962.

Le détenteur d'un brevet B obtenu en 1952 devra suivre au Collège 4 cours de 45 heures en philosophie, 3 cours de français et 6 cours au choix en vue de préparer sa concentration au brevet A. Je rappelle que le brevet A peut s'obtenir en vue de l'enseignement maternel, déficience mentale, éducation physique, enseignement élémentaire et enseignement secondaire, ce dernier se subdivisant en plusieurs options, selon les disciplines enseignées au niveau secondaire.

Outre les treize (13) cours de niveau collégial, le détenteur du brevet B d'avant 1952 devra prendre 21 crédits au niveau de la Formation des maîtres.

Le détenteur du brevet B obtenu selon le programme mis en vigueur en 1962 suivra 4 cours de 45 heures en philosophie, 2 cours de français et 4 cours en vue de préparer sa concentration du brevet A. Il suivra de plus 30 crédits au niveau de la Formation des maîtres.

Tous ces cours ou presque étant de 45 heures, j'estime qu'en cinq ans à deux soirs par semaine, le détenteur d'un brevet B peut obtenir son brevet A. S'il étudie trois soirs par semaine, sans compter les cours d'été, il peut passer au brevet A en trois ans et demi. S'il étudie quatre soirs par semaine, ou s'il prend quatre cours durant la même session, il jouit de la gratuité scolaire et obtient le brevet A en deux ans et demi.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le Bureau des admissions, Collège Lionel-Groulx, soit à Sainte-Thérèse soit à Saint-Jérôme. Téléphones: 435-3695 ou 436-1580. (Comm.)

UNION PARENTS ECOLES

Les membres du comité de parents qui ont organisé la soirée d'information à l'église Ste-Paule le 10 février dernier tiennent à remercier M. Michel Larivée et M. Guy Chevrette, représentants du Syndicat des Enseignants et M. Alexandre Dugré et M. Charles Garneau de la Fédération des Commissions scolaires, pour leur participation à cette soirée, chacun ayant exposé son point de vue sur le conflit.

Ils veulent remercier aussi tous ceux qui sont venus nombreux assister à cette soirée. Par leur présence, les parents ont prouvé que la situation scolaire les intéressait et qu'ils ne sont pas indifférents à ce qui se passe actuellement. Peut-être n'ont-ils pas trouvé réponse à toutes leurs questions, ce qui prouve la complexité du problème.

Par contre, l'appui qu'ils ont donné au comité en répondant au questionnaire autorise celui-ci à continuer le travail commencé. C'est pourquoi les parents seront bientôt appelés dans chacune des écoles pour s'unir et former des comités qui sauront les représenter. Il faut plus que jamais que les parents se groupent et fassent valoir leurs droits, puisque: l'éducation, c'est leur affaire.

Ceux qui assistaient à la soirée et qui aimeraient connaître

les résultats, voici en pourcentage les réponses affirmatives obtenues:

Sur 500 questionnaires distribués, 225 ont été remis.

- 1) Etes-vous satisfaits de cette soirée? 80%
- 2) Croyez-vous que nous avons suffisamment éclairci les points sur lesquels vous vous interrogez? 59%
- 3) Etes-vous en faveur des moyens d'action suggérés à savoir:
 - a) le vote nouveau des enseignants? 89%
 - b) la collaboration des parents en cas d'urgence pour assurer la sécurité des enfants? 93%
 - c) la formation d'associations de parents dans chaque école avec délégués sur un comité régional de parents? 87%

Le 17 février, le comité se réunissait à nouveau pour faire le bilan et décider de passer à l'action. Les membres se sont entendus pour se donner un nom. C'est ainsi que maintenant, ils agiront sous le nom: UNION PARENTS ECOLES.

(Comm.)

PELERINAGE ORATOIRE ST-JOSEPH

A l'Oratoire St-Joseph, un pèlerinage aura lieu à l'occasion de la grande neuvaine

NOUVEAU CLUB SOCIAL A SAINT-JEROME

Le 17 février dernier avait lieu la fondation du C.L.E., club social, à but non lucratif qui tend à promouvoir chez ses membres l'épanouissement de leur personnalité au moyen de rencontres culturelles et créatives. Lors de l'assemblée générale du 10 février 1969, (7) membres furent élus à la direction de ce club: Un président, M. Guy Paradis; une vice-présidente, Mme Simone Pelletier, un secrétaire, M. Yves Poirier, un trésorier, M. Léopold Sarrazin et trois conseillers: Mme Doris Beaudoin, Mme Marcelle Rechon et M. Emilien Raymond.

préparatoire à la fête. Le départ se fera au terminus local, rue Parent, à midi le 15 mars. Vous êtes tous cordialement invités. A l'arrivée, il y aura confession, chemin de Croix, bénédiction des malades, messe, communion. Ensuite, temps libre pour visite et souper. A 6.30 heures p.m., réunion à la chapelle pour 1 1/2 heure de prières. Départ à 7.15 heures p.m. S.V.P. communiquer le plus tôt possible avec: Aurore Légaré, 296 Du Palais, Saint-Jérôme, tél.: 438-3926.

Pour vous mieux renseigner, postez ce coupon tout de suite.

RÉGIE DE L'ASSURANCE-RECOLTE DU QUÉBEC,
HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
QUÉBEC.

Je désire me renseigner sur les avantages de l'Assurance-recolte du Québec afin d'assurer à temps mes récoltes de 1969.

Veuillez m'adresser votre brochure.

Veuillez demander à votre représentant de communiquer avec moi.

MON NOM _____

MON ADRESSE _____

TELEPHONE _____

je
veille
au grain

Avez-vous peur du gel?



Jean-Paul Raiche, fermier québécois, ne le craint plus.

Beau temps, mauvais temps, son revenu est protégé.

Jean-Paul Raiche possède une ferme importante à Sainte-Perpétue, comté de Nicolet: grande culture, foin, pâturages, vaches laitières. Cet hiver, au cours d'une période de froid vif, le sol gela profondément et monsieur Raiche perdit une partie de son foin.

Dans bien des cas, le gel du sol est un désastre qui entraîne pour le fermier des dépenses supplémentaires et des pertes de revenu. Pas pour monsieur Raiche; comme 19,000 autres fermiers du Québec, il avait en effet la prévoyance de s'inscrire, l'an dernier, à la Régie de l'Assurance-récolte. Ainsi, il a reçu une indemnité adéquate en compensation de sa perte; et c'est le cas de plus de 8,000 autres fermiers assurés.

Vos champs gèleront-ils cette année? Peut-être bien qu'oui. Vous ne savez pas ce que réserve la saison 1969. Soyez bon administrateur; protégez votre revenu, assurez vos récoltes contre les éléments de la nature.

L'Assurance-récolte du Québec, l'une des plus généreuses en Amérique, vous protège contre plus de dix risques. Son coût très raisonnable est partagé par le gouvernement qui paie lui-même 50% de votre cotisation annuelle. **En cas de perte, vous recevrez des indemnités qui vous assureront un revenu stable chaque année.** Renseignez-vous davantage au moyen du coupon ci-contre. Assurez vos récoltes et... beau temps, mauvais temps, protégez votre revenu.



**LA RÉGIE DE
L'ASSURANCE-RÉCOLTE
DU QUÉBEC**



DANS LA RÉGION DE STE-THÉRÈSE

avec Stanislas BEAULIEU

AU CONSEIL DE BLAINVILLE

Les membres du Conseil de la ville de Blainville viennent de prendre une décision qui est loin de leur faire honneur. Depuis plusieurs années, les citoyens, de la rue Martin et des autres rues du district, se plaignaient du trou d'eau qui se formait en face du "69" Martin. Monsieur le conseiller Bouchard est allé inspecter cette partie de la rue et a déclaré à Monsieur Lucien Thouin qu'il était impossible de relever le niveau de la rue car l'eau se déverserait sur son terrain et que la seule chose à faire était de placer un égout collecteur qui se déverserait dans les systèmes d'égouts et qu'il verrait à ce que cela se fit le plus tôt possible. Mais il semble que M. Bouchard ait changé d'avis depuis, car la semaine dernière, la ville a fait répandre des tonnes et des tonnes de pierre et de terre pour relever le niveau de la rue d'environ deux pieds. Madame Thouin téléphona au conseiller Poirier pour se plaindre de cette nouvelle situation qui fait que

maintenant la maison de M. Thouin se trouve plus bas que le niveau de la rue et perd par conséquent toute valeur marchande en plus d'être inondée à chaque pluie. M. Poirier lui a répondu que lorsque le Conseil décide de faire les travaux, il ne s'occupe pas des maisons; ce qui a mon humble avis veut dire que les élus du peuple peuvent commettre toutes les injustices inimaginables impunément. Toute la population devrait s'élever contre cet état de chose et forcer le Conseil à donner satisfaction à M. Thouin et aussi à M. Carrière, car cette décision l'affecte également. Si la population accepte aujourd'hui que le Conseil fasse cette injustice à deux de nos citoyens, elle ouvre la porte à toutes sortes d'abus auxquels le Conseil pourrait se livrer dans l'avenir et ces fois-là ce sera peut-être n'importe lequel d'entre nous qui pourrait devenir la victime d'un Conseil SANS CONSCIENCE SOCIALE.

LA COURSE DE CHIENS

Bob Lacourse, le propriétaire de BOB CYCLO SPORT de Ste-Thérèse, en collaboration avec le poste de radio (C.K.J.M.), avait promis à toute la population du Grand Ste-Thérèse, une course de chiens Huskies. Pour tous ceux qui se sont contentés de rester chez eux confortablement installés devant la T.V. attendant de lire dans les journaux locaux pour connaître le résultat des courses. A ceux-ci, Bob tint sa promesse. Il y eut des courses d'attelages de chiens et le compte rendu de chaque journal leur a appris qu'à chaque course, il y avait un gagnant et un perdant et ils se sont sans doute demandé ce que cela donnait.

Mais pour la majorité de la population qui s'est donné la peine de se déranger pour aller voir l'inédit qui a osé braver un petit vent assez froid, à ces personnes, Bob Lacourse a offert beaucoup plus qu'un spectacle de chiens. Il a apporté le Pôle Nord dans les limites de la cité de Ste-Thérèse. Il était intéressant d'entendre les commentaires des jeunes et des moins jeunes autour des cages. J'ai entendu plusieurs faits ra-

vouement, ces animaux bravant température, fatigue et faim, conduisaient des secouristes jusque sur les banquises pour porter secours à un Esquimau malade ou à une Esquimaude sur le point d'avoir un bébé.

En amenant ainsi le Pôle Nord à notre porte, je crois que cette démonstration a donné une magnifique leçon de géographie à la population de Ste-Thérèse et aussi une raison en plus, d'être fier de notre CANADA.

Perreault, Pilon, Michaud remportent le championnat provincial des C.E.G.P.

Au Mont-Sutton, dans les Cantons de l'Est, avaient lieu, les 22 et 23 février, les épreuves de Ski Alpin, slalom et slalom géant, pour les honneurs du championnat provincial des C.E.G.P. du Québec.

Pierre Perreault, Serge Pilon et Denis Michaud représentaient le Campus Saint-Jérôme à ces épreuves. Malgré le handicap de trois courseurs au lieu des cinq permis pour cette épreuve, ceux-ci ont remporté cinq des

neuf médailles et par ce fait étaient proclamés vainqueurs.

Félicitations à ces trois jeunes compétiteurs d'avoir rapporté au Campus St-Jérôme le championnat provincial des C.E.G.P. de la province de Québec.

BRAVO.



COLLEGE LIONEL-GROULX
Collège d'enseignement général et professionnel

ANNEE SCOLAIRE 1969-70

SAINTE-THERÈSE

SAINT-JEROME

Cours professionnels

- | | |
|---|--------------------------------------|
| — Electrotechnique — électronique | — Informatique |
| — électrodynamique | — Nursing |
| — Chimie-biologie | — Assistance sociale |
| — Chimie-analyse | — Rééducation en institution |
| — Théâtre — production — interprétation | — Technologie de laboratoire médical |
| — Bibliotechnique | — Sciences de l'administration |
| — Sciences de l'administration | |

Cours généraux

- | | |
|--|--|
| — Tous les cours prérequis pour les facultés universitaires. | — Tous les cours prérequis pour les facultés universitaires. |
|--|--|

CONDITIONS D'ADMISSION

12e C.P.E.S. ou Secondaire V

L'étudiant de 12e C.P.E.S. ou Secondaire V doit obtenir 50% dans chacun des cours de son programme d'études. L'ensemble du dossier (des trois dernières années) doit laisser prévoir des chances raisonnables de succès.

12e Commerce

12e Commerce, après un cours commercial ou général, pas d'admission.

12e Commerce, après un cours scientifique, admissible avec recyclage.

Autres (adultes)

Peut demander son admission, l'étudiant qui a déjà été sur le marché du travail durant 24 mois, ou l'étudiant qui a été sur le marché du travail durant 12 mois et qui est âgé de 19 ans et plus, même s'il ne présente pas les qualifications régulières; il lui faudra réussir cinq des six premiers cours avant d'être admis définitivement.

Prière de s'adresser au :

Responsable du bureau des admissions,
Collège Lionel-Groulx,
Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Tél.: 435-3695

Responsable du bureau des admissions,
Collège Lionel-Groulx,
Campus de Saint-Jérôme,
295, rue du Palais,
Saint-Jérôme.
Tél.: 436-1580.

ANNONCES CLASSEES

PUBLICISTE DEMANDE

Recherchons un vendeur de publicité à temps partiel ou à plein temps pour vendre de la publicité pour un hebdomadaire de St-Jérôme et de la région. Conditions d'emploi à discuter.

S'adresser à :

JOURNAL L'AVENIR DU NORD

Téléphone : 438-1350

PROPRIETE A VENDRE

Vendez vous-même, propriété, commerce, ferme, chalet, motel, hôtel, etc. Sans agent, sans commission, rayon de 100 milles de Montréal.

Appelez ou écrivez dès aujourd'hui :

LA BOURSE CENTRALE D'IMMEUBLE INC.

Benoit Gravel, représentant

3975 Du Havre,

LAVAL

Tél.: 381-8587

PLACEMENTS ST-SAUVEUR INC.

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Avis est donné que PLACEMENTS ST-SAUVEUR INC. s'adressera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

ST-SAUVEUR, le 7 février 1969.

Le secrétaire,

Guy-P. Genest

Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration



AVIS

Nouveau numéro de téléphone

436-4230

380 rue Labelle, St-Jérôme